

GISEMENTS DE REFERENCE DES EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES COLLECTES PAR LE SPGD

RESULTATS GISEMENTS 2025 ET 2026

Juillet 2025

Direction de la Supervision des filières REP

Introduction

Le cahier des charges d'agrément 2024-2029 de la filière REP des emballages ménagers et papiers graphiques précise au point 5.2.4.1 point c) que pour le calcul de la performance « Le gisement pris en compte est le gisement de référence (kg/hab/an). ».

Cette note présente les gisements de référence emballages ménagers et papiers graphiques calculés pour les années 2025 et 2026.

La méthodologie suivie est rappelée ci-après et est détaillée dans la note « Gisement de référence des emballages ménagers collectés par le service public – Méthodologie de calcul – avril 2025 ».

1. Rappel de la formule de calcul du gisement contribuant et de son actualisation

Le gisement de référence est calculé de la façon suivante :

$$\text{Gisement référence (kg/hab/an)} = \frac{\text{Tonnage contribuant collectable par le SPGD}}{\text{Population de référence}}$$

Avec :

Tonnage contribuant collectable par le SPGD = Tonnage contribuant aux EO_s (y compris EMA) – gisement non collecté par le SPGD (CHR hors SPGD, HF hors SPGD, RVM)

Quatre gisements de référence emballages sont calculés pour l'évaluation du soutien à la performance du recyclage tel que détaillé au 5.2.4.1. du cahier des charges : métaux, papiers-cartons, plastiques, verre.

A la demande des éco-organismes, pour répondre à des besoins internes, un gisement papiers graphiques est également mis à disposition.

Le gisement de référence est actualisé annuellement.

Son calcul est réalisé à l'**été N-1***, à partir des trajectoires de mise en marché et des gisements collectés hors SPGD mis à jour dans le cadre de l'actualisation des coûts de référence réalisée à la même période.

*Nota : exceptionnellement, les gisements de référence 2025 et 2026 sont calculés simultanément dans le cadre de la présente note.

2. Résultats du calcul des gisements de référence 2025

Type de matériaux	Tonnages contribuant *	dont Gisement hors SPGD – CHR *	dont Gisement hors SPGD - RVM + Hors foyer hors SPGD *	Tonnage contribuant collectable par le SPGD	Gisement de référence (kg/hab)
Acier	233	5	3	225	3,31
Aluminium	114	7	1	106	1,56
PCC	76	3	-	74	1,08
PCNC	1 373	48	57	1 267	18,64
Plastiques	1 216	47	30	1 139	16,75
Autres	26	1	-	25	0,37
Verre	2 586	131	28	2 428	35,70
Total	5 624	241	119	5 264	77,42
Papiers graphiques	750			750	11,03
TOTAUX					
Population de référence	67 991 708				
Métaux	4,87				
Papiers-cartons	19,73				
Plastiques	16,75				
Verre	35,70				
Papiers Graphiques	11,03				

*données provenant de l'actualisation des coûts de référence 2026, voir la note « Actualisation pour 2026 des enveloppes de soutien dans le cadre d'un service optimisé de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques - Note de calcul métropole – juillet 2025 ».

3. Résultats du calcul des gisements de référence 2026

Type de matériaux	Tonnages contribuant *	dont Gisement hors SPGD – CHR *	dont Gisement hors SPGD - RVM + Hors foyer hors SPGD *	Tonnage contribuant collectable par le SPGD	Gisement de référence (kg/hab)
Acier	232	5	3	224	3,28
Aluminium	120	7	1	112	1,64
PCC	75	3	-	73	1,07
PCNC	1 431	50	57	1 324	19,43
Plastiques	1 189	46	30	1 113	16,34
Autres	25	1	-	24	0,35
Verre	2 639	133	28	2 478	36,37
Total	5 711	245	119	5 347	78,48
Papiers graphiques	707			707	10,38
TOTAUX					
Population de référence	68 126 058				
Métaux	4,92				
Papiers-cartons	20,50				
Plastiques	16,34				
Verre	36,37				
Papiers Graphiques	10,38				

*données provenant de l'actualisation des coûts de référence 2026, voir la note « Actualisation pour 2026 des enveloppes de soutien dans le cadre d'un service optimisé de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques - Note de calcul métropole – juillet 2025 ».